**REGLEMENT INTERIEUR**

***Fleurines Club***

***1980***

\* RESPECT DES CONSIGNES DE SECURITE

\* FORMELLEMENT INTERDIT DE CONSOMMER DE L’ALCOOL SUR LES PAS DE TIR.

\* NE TIRER QUE SES PROPRES PLATEAUX SUR SON POSTE DE TIR

\* RESPECTER LE MATERIEL MIS A DISPOSITION. TOUTE DEGRADATION (TIR SUR LES POUBELLES, MEGOT DE CIGARETTE SUR LES PROGRAMMES…) ENTRAINERA UN REMBOURSEMENT DU MATERIEL ENDOMMAGE

\* RAMASSER SES DOUILLES AVANT DE QUITTER L’INSTALLATION POUR LE RESPECT DES TIREURS QUI VOUS SUIVENT

\* LE TIR NE SE FAIT QUE SUR LES PLATEAUX EN AUCUN CAS SUR LE GIBIER POUVANT TRAVERSER LE CHAMP DE TIR

**CONSIGNES DE SECURITE**

\* LE PLOMB MAXIMUM AUTORISE EST LE 7 (PAS DE 6/5.)

\* PAS DE PLOMB DISPERSSANT NI DE CROISILLON

\* LE PORT DE PROTECTIONS AUDITIVES ET DE LUNETTES EST OBLIGATOIRE

\* LE PORT D’UNE CASQUETTE OU D’UN CHAPEAU EST CONSEILLE

\* EN DEHORS DU POSTE DE TIR, LE FUSIL DOIT ETRE « CASSE » OU CULASSE OUVERTE POUR LES AUTOMATIQUES, SANS CARTOUCHE ENGAGEE

\* AU POSTE DE TIR, LE FUSIL DOIT TOUJOURS ETRE MANIPULE AVEC LES CANONS FACE AU CHAMPS DE TIR

\* POUR LES AUTOMATIQUES : 2 CARTOUCHES MAXIMUM DANS LE FUSIL

\* NE PAS LAISSER LE DOIGT SUR LA QUEUE DE DETENTE AU MOMENT DE L’OUVERTURE OU DE LA FERMETURE DU FUSIL

\* REGARDER L’INTERIEUR DES CANONS APRES CHAQUE TIR POUR VERIFIER QU’AUCUNE BOURRE NE LES OBSTRUE